

Soutenant l'action des communautés contre le SIDA dans les pays en voie de développement



L'Observatoire : la transformation de la réponse au VIH/SIDA au Sénégal grâce à l'engagement de la société civile

Avec un taux de prévalence du VIH faisant partie des plus faibles en Afrique subsaharienne, la réponse au VIH/SIDA du Sénégal demeure l'une des plus réussies parmi les pays à revenus faibles et intermédiaires. Dès le début, la riposte contre l'épidémie a bénéficié d'une volonté politique manifeste et d'une forte participation de la société civile se déclinant par des efforts de prévention ciblés et un programme pionnier d'accès aux traitements antirétroviraux (ARV). En 2002, le pays a reçu d'importants financements du Fonds mondial et de la Banque mondiale à travers son programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA (PPS) destiné à l'Afrique.

Or, au fur et à mesure de l'intensification et du renforcement de sa réponse au VIH/SIDA, des préoccupations majeures sont apparues au Sénégal, relatives à l'absence d'une stratégie nationale et à la marginalisation de la société civile.

« Le Sénégal n'est pas à l'abri d'une éventuelle explosion de l'épidémie... »

Personne interviewée travaillant dans le domaine de la recherche, mars 2006

En juin 2003, des représentants d'organisations non gouvernementales se sont réunis pour discuter des dysfonctionnements constatés dans le cadre de la mise en œuvre de la réponse au VIH/SIDA au Sénégal. Ils ont réalisé qu'ils partageaient les mêmes préoccupations, frustrations et craintes. Ils ont alors demandé à d'autres de se joindre à eux, et ont décidé de continuer à se rencontrer, à travailler ensemble afin de trouver des solutions aux problèmes identifiés. L'idée de l'Observatoire de la réponse au VIH/SIDA était née.

En avril 2005, le conseil d'administration du Fonds mondial a donné un délai de trois mois au Sénégal pour régler les dysfonctionnements notés dans l'administration et la mise en œuvre de sa subvention, sans quoi le financement lui serait retiré. Au même moment, la Banque mondiale demandait que des changements soient apportés à la mise en œuvre et aux déboursments de ses subventions. Avec la mise en place de l'Observatoire, la société civile sénégalaise était bien placée pour pouvoir contribuer aux négociations et garantir la continuation de la subvention du Fonds mondial.

L'Alliance a mis en place son organisation de liaison au Sénégal, l'Alliance Nationale Contre le SIDA (ANCS), en 1995, deux ans seulement après la mise en place de son Secrétariat international. A ce jour, l'ANCS a apporté un appui technique à plus de 1 000 associations communautaires au Sénégal. Son leadership est reconnu pour l'ampleur et la qualité de ses interventions communautaires et son engagement de douze ans auprès des communautés dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA.

« L'Observatoire est intervenu quand il s'est rendu compte que le secteur public avait perdu de son enthousiasme et que le VIH/SIDA n'était plus une priorité. Les financements avaient augmenté, mais la vision et l'engagement avaient perdu en intensité. »

Personne issue des ONG/OBC, mars 2006



Une organisation de la société civile bénéficiaire principale du Fonds mondial

L'une des réussites majeures de l'Observatoire a été sa contribution décisive lors des négociations avec le Fonds mondial qui ont été sanctionnées par le non retrait de la subvention au Sénégal et la désignation de l'ANCS, un des membres fondateurs de l'Observatoire, comme bénéficiaire principal de la composante Société civile (voir étude de cas à la page suivante).

Des actions efficaces et coordonnées

L'Observatoire a eu recours à diverses méthodes pour faire face aux goulots d'étranglement rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre d'une réponse efficace au VIH/SIDA. En effet, ses membres ont d'abord rencontré le Conseil National de Lutte Contre le Sida (CNLS) ainsi que d'autres ONG et bailleurs afin de partager leurs préoccupations, valider leurs informations et recueillir les réactions des représentants du CNLS.

L'Observatoire a organisé une conférence de presse au niveau national et rendu public des documents clés faisant part de sa position et de ses préoccupations quant à la manière dont la réponse était mise en œuvre. Il était question de craintes par rapport à la hausse du taux de prévalence du VIH et des lacunes décelées dans les programmes ciblant les populations vulnérables qui sont déterminantes dans la

dynamique de l'épidémie, à l'accès généralisé au test de dépistage du VIH et aux traitements ARV, au respect des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH).

Cette conférence a également permis de mettre l'accent sur l'absence d'un cadre de concertation entre les divers secteurs, du manque de mécanismes clairs et transparents de gestion des financements internationaux, du manque de représentation des associations communautaires au sein de l'Instance de coordination pays (CCM) du Fonds mondial, et du risque de voir la société civile perdre son indépendance et devenir une « filiale » du gouvernement. De plus, l'Observatoire a proposé des solutions pratiques en élaborant des principes directeurs pour des actions multisectorielles en s'accordant sur des programmes prioritaires à court et moyen termes.

« La création d'un groupe de surveillance a des retombées diverses : elle conduit à renforcer la capacité de la société civile d'influencer l'action du gouvernement. La collaboration à un enjeu commun apporte une plus grande visibilité. Mais les efforts de collaboration nécessitent par ailleurs du temps, comme la tâche d'élaborer une vision et une réponse communes et de développer un lien de confiance.

En outre, il est important d'accepter de prendre certains risques et être prêts à « choquer » au besoin. »

Un membre de l'Observatoire, mars 2006

« Quand cinq organisations crédibles se mettent ensemble, on ne peut faire fi de ce qu'elles disent. »

Personne issue du secteur des organisations bilatérales/multilatérales, mars 2006

« Notre objectif n'était pas d'attaquer qui que ce soit, mais d'aider et de proposer des solutions. »

Un membre de l'Observatoire, mars 2006

« Ils [les membres de l'Observatoire] ont donné un nouveau visage à la société civile. Du fait de leur expertise avérée et des critiques positives formulées, les sceptiques par rapport à l'implication des OSC ont été convertis. Maintenant, ces OSC sont impliquées car leurs membres sont des experts dans de nombreux domaines et en savent plus que le gouvernement quant aux actions à mener. »

Une personne interviewée, mars 2006



Les réalisations

L'Observatoire a contribué de manière décisive au renforcement de la réponse au VIH/SIDA au Sénégal, notamment en :

- développant des relations positives, fructueuses et basées sur le respect mutuel entre le gouvernement et la société civile ;
- impliquant la société civile dans les aspects clés de la planification et de la gestion de la riposte contre le VIH/SIDA au Sénégal ;
- intégrant les contributions stratégiques de la société civile (comme par exemple sur les besoins des populations vulnérables) dans la vision et les programmes pour intensifier la réponse au niveau national ;
- maintenant la subvention VIH/SIDA du Fonds mondial au Sénégal avec les avantages financiers qui y sont attachés ;
- assurant la désignation d'une ONG comme bénéficiaire principale d'une partie de la subvention du Fonds mondial au Sénégal.

« Nous sommes tous différents mais ensemble nous pouvons faire la différence. Nous n'aurions jamais pu faire seuls ce que nous avons accompli ensemble. »

Un membre de l'Observatoire,
mars 2006

Les défis

Au long de son développement, l'Observatoire a eu à faire face aux défis suivants :

- maintenir son élan et répondre aux attentes qu'il a suscitées ;
- mobiliser des financements tout en conservant son indépendance ;
- entretenir de bonnes relations avec le gouvernement tout en maintenant son autonomie ;
- accroître l'implication des personnes vivant avec le VIH/SIDA ;
- se renforcer en tant qu'institution et augmenter le nombre de ses membres ;
- améliorer la communication avec d'autres acteurs, notamment avec les médias ;
- développer ses activités de soutien aux populations vulnérables en promouvant la prise en charge d'autres questions importantes, notamment les besoins des prisonniers et des utilisateurs de drogues par voie intraveineuse.

L'Observatoire : un réseau dynamique

L'Observatoire regroupe cinq grandes ONG : Africa Consultants International (ACI) ; l'Alliance Nationale Contre le SIDA (ANCS) ; Environnement et Développement du Tiers Monde (Enda) ; SIDA Service et Synergie pour l'Enfance.

Bien qu'elles aient des objectifs et fournissent des services différents, ces ONG partagent les caractéristiques suivantes : elles sont bien établies et respectées, ont beaucoup d'expérience dans le domaine du VIH/SIDA et sont relativement indépendantes des financements gouvernementaux. De plus, elles partagent la même philosophie de militantisme, et considèrent la société civile comme un acteur majeur qui se doit d'être critique aussi bien des actions gouvernementales que de celles de la société civile dont elles font partie.

L'Observatoire vise à servir de cadre d'alerte et de vigilance en examinant de manière critique la réponse au VIH/SIDA mise en œuvre au Sénégal et à développer des propositions et des recommandations constructives permettant d'améliorer cette réponse. Il s'agit d'un réseau non officiel qui se réunit quand le besoin se fait sentir, communiquant par courriers électroniques ou par téléphone et prenant des décisions par consensus. Il fournit un cadre d'échange d'information et d'apprentissage mutuel, de questionnement collectif et de réflexion positive. L'Observatoire n'a jamais reçu de financement et tous ses membres y travaillent de manière bénévole.



Leçons apprises

De nombreux enseignements sont à tirer de l'expérience de l'Observatoire sur le rôle de la société civile dans la réponse au VIH/SIDA, non seulement au Sénégal mais également dans d'autres pays. Ces leçons sont importantes pour la société civile comme pour les institutions gouvernementales, en particulier celles qui sont sceptiques par rapport à la valeur ajoutée créée par l'implication de ce secteur, en ce sens qu'elles démontrent comment la société civile peut jouer un rôle prépondérant dans l'intensification des réponses au VIH/SIDA. Les leçons tirées de l'expérience sénégalaise sont :

1. Le fait d'investir dans les capacités de la société civile aux niveaux communautaire et national permet au secteur de participer de manière accrue dans la réponse au VIH/SIDA.

2. L'implication d'associations de la société civile actives dans la lutte contre le VIH garantit une réponse efficace au niveau national.

3. Les organisations de la société civile peuvent être des bénéficiaires principaux efficaces de subventions du Fonds mondial.

4. L'implication de la société civile dans la réponse nationale et internationale au VIH/SIDA peut contribuer de manière décisive à accélérer le décaissement des ressources financières au profit des communautés qui en ont le plus besoin.

5. Les ONG sont plus efficaces dans la réponse au VIH/SIDA, lorsqu'elles travaillent ensemble et collaborent avec les gouvernements et les bailleurs internationaux.

6. Un engagement fort de la société civile peut contribuer à transformer positivement la réponse d'un pays au VIH/SIDA, en particulier en intensifiant les programmes et la gestion de nouveaux financements qui sont essentiels si nous voulons respecter nos engagements nationaux et internationaux relatifs à l'accès universel.

7. Les organisations de la société civile peuvent influencer de manière plus efficace les politiques gouvernementales si elles travaillent ensemble dans le cadre d'une vision partagée et proposent des solutions concrètes fondées sur une bonne analyse.

8. Les organisations de la société civile peuvent s'engager aux côtés du gouvernement tout en restant indépendantes. Elles doivent être critiques aussi bien par rapport à leurs propres actions qu'à celles des autres acteurs.

9. Les ONG peuvent contribuer à surmonter les goulots d'étranglement liés au décaissement des financements internationaux destinés à la société civile pour la lutte contre le VIH/SIDA, en servant d'intermédiaires, notamment en qualité de bénéficiaires principaux des subventions du Fonds mondial.

Éléments déterminants dans l'engagement efficace de la société civile

1. Des acteurs de la société civile :

- forts, indépendants et expérimentés ;
- engagés à trouver des solutions ;
- partageant la même vision ;
- faisant preuve de leadership ;
- démontrant confiance et respect mutuels ;
- travaillant dans l'intérêt de toutes les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, et non dans leurs propres intérêts.

2. Un gouvernement :

- qui soit ouvert et prêt à collaborer avec la société civile ;
- qui reconnaisse la valeur et s'appuie sur les contributions de la société civile.

« *Finalement, l'Observatoire a permis au Sénégal de continuer à être une réussite en contribuant à régler les problèmes existants au lieu de fermer les yeux, et à apporter des changements, donc à rendre la réponse plus efficace.* »

Personne issue d'une organisation multilatérale, mars 2006

Etude de cas :

L'ANCS - un membre de la société civile bénéficiaire principal du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme



L'expérience démontre que les bénéficiaires de financements internationaux pour la lutte contre le VIH/SIDA manquent souvent des capacités et des infrastructures nécessaires pour décaisser efficacement ces fonds au profit d'ONG et d'associations communautaires. Ces intermédiaires, des institutions gouvernementales pour la plupart, sont confrontés à de nombreux défis relatifs à l'allocation de fonds à un large éventail d'associations, à la gestion d'un grand nombre de petits projets, et à la provision d'assistance technique à des associations aux capacités souvent très diverses.

La menace du Fonds mondial de retirer au Sénégal sa subvention destinée à la lutte contre le SIDA en Avril 2005 peut s'expliquer par ces problèmes de manque d'infrastructure et de capacités. Face à cette situation, les acteurs concernés ont décidé de diviser la proposition du pays au Fonds mondial en deux: une partie serait prise en charge par le gouvernement (qui se chargerait des activités relatives aux traitements) et l'autre par la société civile (qui s'occuperait des ONG et des associations communautaires). En mai 2005, le CCM a envoyé une correspondance à quatre organismes internationaux pour solliciter leur appui pour la composante société civile et pour la sélection du bénéficiaire principal. Ceux-ci ont répondu rapidement, en élaborant un plan d'action. Au même moment, la société civile locale, et notamment l'Observatoire, se mobilisait. Des réunions facilitées par des tiers neutres ont été

tenues entre le CNLS et les organisations de la société civile et entre ces dernières.

A l'origine, il avait été décidé qu'un consortium d'organisations serait nommé comme bénéficiaire principal, et que l'une d'entre elles en prendrait la tête. Cependant, en pratique, il est rapidement apparu qu'un consortium ne pourrait être établi, et que seule une organisation ne devrait être sélectionnée. Des critères ont été définis et une liste de sept organisations candidates a été établie. Parmi ces organisations, deux ont fait mention de leur intérêt. Ainsi, un comité composé d'organisations nationales et internationales a sélectionné l'ANCS comme bénéficiaire principal de la composante société civile du Fonds mondial. Cette ONG reçoit actuellement 6 millions de dollars US sur une période de deux ans et demi (2,5 ans) avec 7,5% du montant servant à couvrir les frais de gestion de l'ANCS.

Il a déjà été démontré que la désignation de l'ANCS a permis aux communautés d'avoir un meilleur accès aux financements. En effet, en tant qu'ONG, l'ANCS est non seulement plus proche des associations communautaires mais elle est également plus flexible et capable de décaisser rapidement les fonds au profit de ces associations. De plus, le travail de l'ANCS se concentre sur les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les programmes ciblant les populations vulnérables à l'épidémie.

Critères de sélection d'un intermédiaire au sein de la société civile

En se fondant sur l'expérience du Sénégal, voici quelques critères pouvant déterminer le choix porté sur une organisation de la société civile pour gérer des financements internationaux :

- Statut juridique ;
- Des systèmes administratifs et financiers sains (avec un manuel de procédures) ;
- Connaissance des conditions du Fonds mondial et du système des Nations Unies (avoir travaillé au moins une fois en tant que bénéficiaire principal) ;
- Expérience de gestion de financements internationaux ;
- Vérification financière externe régulière ;
- Minimum de cinq ans d'expérience dans la lutte contre le VIH/SIDA au Sénégal ;
- Expérience contractuelle avec d'autres ONG/OBC ;
- Transparence et bonne gouvernance, crédibilité, rigueur ;
- Systèmes établis en matière de technologies de l'information, de suivi et d'évaluation ;
- Ressources humaines adéquates (5-10 personnes) ;
- Infrastructures et équipements adéquats ;
- Une volonté d'apprendre et de se développer.

Messages clés :



- Un engagement fort de la société civile peut contribuer à améliorer la réponse au VIH/SIDA dans un pays, particulièrement en renforçant les programmes et la gestion de nouveaux financements.
- Les organisations de la société civile peuvent influencer de manière plus efficace les politiques gouvernementales si elles collaborent dans le cadre d'une vision partagée et proposent des solutions concrètes après une analyse objective de la situation.
- Les organisations de la société civile peuvent s'engager aux côtés du gouvernement tout en restant indépendantes. Elles doivent être critiques aussi bien par rapport à leurs propres actions qu'à celles des autres acteurs.
- Les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent contribuer à surmonter les goulots d'étranglement liés au décaissement des financements internationaux pour la lutte contre le VIH/SIDA au profit de la société civile en jouant le rôle d'intermédiaires efficaces, notamment en qualité de bénéficiaires principaux des subventions du Fonds mondial contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial).

Membres de l'Observatoire :

Africa Consultants International
Alliance Nationale Contre le Sida
Enda/Tiers Monde VIH/SIDA
Synergie Pour L'Enfance
SIDA Service

Qu'est-ce que l'organisation International HIV/AIDS Alliance ?

International HIV/AIDS Alliance (l'Alliance) est une ONG internationale basée en Grande-Bretagne et créée en 1993. Elle a pour but de soutenir pleinement et de manière efficace le rôle des communautés des pays en voie de développement dans leur lutte contre le SIDA

A ce jour, l'Alliance a acheminé 140 millions de dollars vers plus de 40 pays en voie de développement pour fournir un appui financier, technique, et renforcer les capacités de plus de 3 000 projets, tout en ciblant les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables dans la mise en oeuvre d'interventions de prévention au VIH, de provision de soins, de prise en charge et d'accès au traitement.

Pour plus d'informations sur le travail de l'Alliance, veuillez consulter notre site web www.aidsalliance.org

Photos: La société civile s'engage dans des activités de lutte contre le VIH afin de promouvoir la mobilisation communautaire
© 2007 International HIV/AIDS Alliance/ANCS